

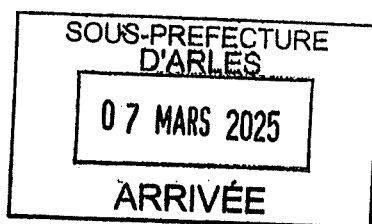
MAIRIE  
DE  
BOULBON  
13150

Code Postal : 13150

| NOMBRE DE MEMBRES                       |                |                                           |
|-----------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents<br>au<br>Conseil<br>Municipal | En<br>exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>délibération |
| 19                                      | 19             | 17                                        |

Objet de la délibération  
Avenant 1 – Lot 3  
Menuiseries intérieures  
et extérieures – Marché  
de travaux pour la  
rénovation et  
l'extension des arènes.

N°24/2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 MARS 2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à Jean-Paul BURAVAND).

**Absents :** BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur : M. le Maire**

M. le Maire rappelle que par délibération n° 136/2023 du 18/12/2023, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot Lot 3 Menuiseries intérieures et extérieures à l'entreprise SAS MOINE Menuiserie pour un montant de travaux de 33 142 € HT, 39 770,40 € TTC.

Il expose qu'il convient de prendre un avenant suite à la demande du maître d'œuvre en raison de la non-réalisation de travaux correspondant à deux guichets. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à - 2 800 € HT, - 3 360 € TTC

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 30 342 € HT, 36 410,40 € TTC

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la signature de l'avenant 1 – Lot 3 Menuiseries intérieures et extérieures – Marché de travaux pour la rénovation et l'extension des arènes avec l'entreprise SAS MOINE Menuiserie pour un montant de - 2 800 HT, soit - 3 360 € TTC correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

**FIXE** le nouveau montant global du marché à 30 342 € HT soit 36 410,40 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer cet avenant et tous documents s'y rapportant.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :